



Budget 2009 de la ville de Mascouche

**Discours sur le budget prononcé par le maire, Richard Marcotte,
lors de son adoption à la séance extraordinaire du conseil municipal, le 22 décembre 2008**

Il me fait plaisir de présenter, au nom du conseil municipal, le budget de la ville de Mascouche pour l'année 2009.

Sur le plan fiscal, et malgré un budget de 52 734 613 \$, en hausse de 8% sur celui de 2008, je suis heureux de vous annoncer que le taux de la taxe foncière résidentielle et agricole est non seulement gelé pour l'année 2009, mais il sera diminué de 7 %. J'y reviendrai dans mon discours.

Quant à l'autre composante du compte de taxes, soit l'ensemble des tarifications telles que le transport en commun, l'eau potable, la gestion des matières résiduelles, le service de dette à l'ensemble et les autres tarifications habituelles, à l'instar des autres villes comparables, cet ensemble de tarifications ne subira pas de hausses dépassant le taux d'inflation.

Enfin, la dernière composante du compte de taxes étant les taxes dites d'améliorations locales qui visent des bassins particuliers de taxation, comme à l'habitude, la répartition s'effectue selon les diverses dispositions de ces règlements et affecte les secteurs concernés seulement.

Malgré la situation économique mondiale actuelle, l'année 2008 a été extraordinaire à Mascouche et plusieurs indicatifs portent à croire que l'année qui vient sera tout aussi bonne. Nos prévisions sont encourageantes principalement grâce au développement économique que nous connaissons depuis quelques années. Le budget que je vous présente ce soir devrait assurer à la ville de Mascouche, la stabilité et la sécurité financière de demain.

L'année 2008 fut marquée par une croissance record de notre développement domiciliaire. On estime à 1100 le nombre de nouvelles unités d'habitation construites à Mascouche pendant l'année. Ce sommet, jamais atteint dans l'histoire de notre ville, nous a permis d'accueillir quelque 2500 nouveaux résidents.

De plus, nous avons également réalisé tous les grands travaux prévus lors de ma dernière présentation, à savoir la construction des bâtiments du Pavillon du Grand-Coteau et du Chez-Nous du Communautaire, le réaménagement de 21 parcs de quartier avec l'installation de nouveaux équipements, les sentiers au parc de l'Étang-du-Grand-Coteau, la réfection du chemin St-Henri, le prolongement et l'installation du réseau d'aqueduc dans le secteur du lac

Samson pour 350 familles ainsi que la stabilisation des berges le long du ruisseau Charny. Des études ont été réalisées pour la problématique de la rivière pour corriger la situation des résidents de la place Deauville, du chemin St-Jean et de la rue Louis-Hébert ont aussi été effectuées. Enfin, l'aménagement des terrains de soccer au parc du Domaine et la prolongation de l'avenue de l'Esplanade sont en cours de réalisation.

Au niveau des relations de travail, des ententes ont été conclues avec les syndicats des cols blancs, des cols bleus, des pompiers et des brigadiers scolaires, ce qui assure la paix sociale avec la très grande majorité des membres de notre personnel. Par contre, les négociations avec la Fraternité des policiers piétinent. Depuis les premières séances de négociations, les représentants syndicaux ont demandé le recours à l'arbitrage. Bien que cette formule ne favorise pas les échanges, nous respectons leur choix. Toutefois, il serait bon de se rappeler que tous nos employés jouissent d'une sécurité d'emploi, ce qui est un élément important à considérer par tous, dans la conjoncture économique actuelle. En général, nous sommes très satisfaits des résultats obtenus grâce au travail de notre fonction publique et nous en sommes reconnaissants.

Dans le cadre de ce budget, les citoyens mascouchois bénéficieront, une fois de plus des effets positifs du fort développement économique de notre ville. La venue du train de banlieue prévue pour 2010, les ventes de terrains publics sur lesquels des bâtiments seront construits et qui nous apporteront des rentrées fiscales importantes, sont des éléments essentiels à notre santé financière. Tous ces éléments et ces événements se sont réalisés grâce à la prévoyance du conseil municipal et à une gestion rigoureuse de nos finances. À cela, on peut ajouter tous les efforts que nous avons déployés au cours des dernières années dans le but de récolter une plus grande part du développement régional, notre part est passée de 7,4 % de 1991 à 2006 à 9,9 % pour la période de 2002 à 2006, soit une augmentation de 33,78 %. Ces efforts nous permettent d'améliorer nos revenus, tout en mettant en place des services à la hauteur des attentes.

Nos actions et nos réalisations sont fonction d'un plan défini et cohérent, prévu depuis longtemps pour améliorer nos services. Le centre sportif (palestre) est un exemple récent de la réalisation de ce plan qui permet la mise en place d'équipements modernes et de qualité. Il s'agira d'un bâtiment de sport intérieur, qui est en fait la réalisation d'un vœu exprimé et réalisé grâce à la négociation d'une entente avec la Commission scolaire des Affluents. La ville avait été avisée que nos jeunes auraient à fréquenter des écoles hors de notre territoire pour compléter leur cinquième secondaire faute d'espace. C'est devant ce fait que nous avons pris l'initiative de proposer à la commission scolaire une nouvelle entente pour nous assurer que les jeunes mascouchois puissent étudier chez nous. Pour ce faire, la ville a cédé le Centre René-Lévesque à la commission scolaire et construira un centre sportif qui répondra aux nouveaux besoins dans ce domaine. La commission scolaire quant à elle, transformera l'ancien centre en salles de classe afin que nos jeunes continuent d'étudier à Mascouche. La ville par cette entente a donc fait une pierre deux coups, un édifice neuf pour la pratique des sports intérieurs et des classes pour que nos jeunes restent et étudient chez nous. Voilà un partenariat et une initiative gagnante.

Malgré tous ces investissements qui se chiffrent en plusieurs dizaines de millions de dollars, le budget 2009, que nous présentons, inclut une réduction ou un crédit foncier spécial applicable sur le taux de base de la taxe foncière résidentielle et agricole. Cette réduction peut se comparer à une juste remise aux contribuables pour la performance économique exceptionnelle de la dernière année. Ce crédit, rendu aux citoyens, est de 0,04 \$ du 100 \$

d'évaluation et représente une remise directe et réelle d'un million de dollars que nous retournons aux familles. Ce faisant, nous maintenons au niveau de 2008, le taux de la taxe foncière.

Par ailleurs, il me fait plaisir de vous indiquer les initiatives que nous prendrons au cours de la prochaine année en vue d'améliorer nos services à la population.

Services publics

Dans un souci d'équité et de gestion des besoins essentiels des citoyens et pour promouvoir le développement durable, la ville investira des sommes substantielles dans les deux régies qui traitent l'eau potable et les eaux usées ; de quoi assurer une qualité de vie et un développement durable. De plus, certains projets municipaux autres sont déjà planifiés, notamment :

- Pour accroître la quantité et la qualité de l'eau potable, pour assurer la protection incendie et desservir les secteurs en construction, la ville, par la Régie d'aqueduc municipale Les Moulins (RAIM) exécutera des travaux de rénovation et d'agrandissement de son réseau pour un montant de plus de 53 millions de dollars.
- Dans un geste proactif favorisant une ville verte, l'assainissement des eaux usées est aussi essentiel, ce qui génèrera des travaux de l'ordre 44 624 535 \$ millions, qui sont inclus aux prévisions budgétaires de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche ; ces travaux permettront la mise à niveau des équipements qui assurent la dépollution des eaux usées résidentielles ou domestiques.
- L'entretien des fossés en milieu agricole, des accotements de nos rues, le scellement des fissures du réseau routier, l'entretien et le déneigement des pistes cyclables, font partie également d'un programme annuel renouvelé;
- En raison de son immense popularité et de la participation massive des citoyens, au parc de l'Étang-du-Grand-Coteau, du personnel saisonnier avec des horaires adaptés aux besoins de la clientèle, sera affecté à la gestion du parc, à la surveillance des sentiers et à la sécurité des personnes.

Sports et loisirs, culture

Pour améliorer les services culturels, de sports et de loisirs à Mascouche, de nouvelles mesures sont mises en place :

- Le bail pour la location des locaux de l'édifice connu sous le nom de la Maison de la culture est renouvelé pour les deux prochaines années, notamment pour y accueillir des organismes tels que le Festival de peinture, les Cadets de l'air, le Chœur polyphonique, l'AFÉAS et autres. De plus, certains locaux seront disponibles pour les réunions de nos associations reconnues;
- À la bibliothèque, largement utilisée par les abonnés, une nouvelle gestion de prêt des livres entrera en vigueur, qui permettra un plus grand accès à la culture par le biais de la lecture;

- Le Service des loisirs et parcs a été relocalisé dans le Pavillon du Grand-Coteau, à l'entrée du parc de l'Étang-du-Grand-Coteau. Ce bâtiment accueille également la nouvelle association de l'Âge d'Or qui représente maintenant les trois clubs réunis.
- Tout en maintenant les fêtes familiales et de quartier, des services améliorés et additionnels seront offerts dans le grand parc de l'Étang-du-Grand-Coteau, tels que les camps de jour, les stationnements supplémentaires pour nos activités à l'Étang, un service de restauration, de meilleurs sentiers avec pictogramme et éclairage seront ajoutés;

Travaux routiers

Concernant les travaux publics, une nouvelle politique des infrastructures fut adoptée le 1^{er} décembre dernier. Celle-ci confirme que la mission du Service des travaux publics est essentiellement de s'appliquer à l'entretien des infrastructures existantes, des voies publiques, des services d'aqueducs et d'égouts. Avec une nouvelle flotte de véhicules municipaux munie d'outils plus performants et une main d'œuvre compétente, nous serons en mesure d'entretenir plus facilement nos réseaux. De plus, en 2009, la ville entreprendra des travaux de resurfacement de certaines routes. Le programme « SOFIL », programme provenant du programme fédéral, provincial et municipal, prendra vie également et des travaux majeurs de réfection des réseaux d'aqueduc et d'égouts seront réalisés dans diverses rues sur le territoire.

Développement durable

En 2009, le Conseil municipal proposera une politique portant sur le développement durable, en accord avec la Commission consultative en développement durable. Nous prendrons alors des mesures pour assurer sa mise en application progressive, des initiatives pour favoriser l'accès au site Internet de la ville, réaliser le « conseil sans papier » et suggérer de nouvelles façons de faire.

Comme vous le constatez, Mascouche est une ville « en mouvement », et continuera de vous servir et de vous surprendre agréablement au cours de la prochaine année.

J'aimerais maintenant vous indiquer quelques détails concernant la fiscalité pour l'année 2009.

Les taux de taxes ont donc été fixés comme suit :

- Le taux de la taxe foncière pour la catégorie résiduelle comprenant les secteurs résidentiel, agricole et terrain vacant demeure à 0.61 \$ du 100 \$ d'évaluation;

Ce taux particulier est toutefois réduit par un crédit spécial pour l'année 2009 de quatre sous (0,04 \$) par cent dollars (100 \$) en raison de la performance du développement pour l'année 2008.

- Le taux de la taxe foncière pour la catégorie immeuble de six logements et plus, demeure gelé au taux de 0,73 \$ du 100 \$ d'évaluation.

- Le taux de la taxe foncière pour la catégorie non résidentielle, donc commercial et services, demeure gelé au taux de 2,10 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe foncière pour la catégorie industrielle demeure également gelé au taux de 1,70 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe foncière pour compenser le service de la dette à l'ensemble, est fixé à 0,2794 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il était de 0,2252 \$ du 100 \$ d'évaluation l'an dernier.
- Le taux de la taxe foncière pour compenser les services régionaux (MRC, CLD ET CMM) est fixé à 0,0367 \$ du 100 \$ d'évaluation en comparaison avec le taux de l'an passé qui était de 0,0378 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Le taux de la taxe foncière pour compenser les services de transport en commun est fixé à 0,0548 \$ du 100 \$ d'évaluation en comparaison avec le taux de l'an passé qui était de 0,0529 \$ du 100 \$ d'évaluation.
- Pour les immeubles visés par le service d'assainissement des eaux usées et qui sont desservis par l'usine de la Régie d'assainissement des eaux Terrebonne-Mascouche, le taux est fixé à 0,0485 \$ (soit 4 cents) du 100 \$ d'évaluation il était de 0,0408 \$ (soit 4 cents).
- Pour les immeubles visés par le service d'assainissement des eaux usées et qui sont desservis par l'usine de Terrebonne dans le secteur ouest de la ville, le nouveau taux est fixé à 0,0485 \$ (soit 4 cents) du 100 \$ d'évaluation comparativement avec le taux de l'an passé qui était de 0,0478 \$.

Les autres taxes ou compensations sont fixées par unité en fonction des services suivants :

- | | |
|---|--------|
| • Eau potable et entretien du réseau de distribution :
(Le taux de l'an passé était de 255 \$) | 268 \$ |
| • Entretien des égouts :
(Même que l'an dernier) | 57 \$ |
| • Enlèvement des matières résiduelles :
(Comparativement à 115 \$ l'an passé) | 129 \$ |
| • Collecte sélective
(Comparativement à 58 \$ l'an passé) | 41 \$ |
| • Enlèvement de la neige :
(Même que l'an dernier) | 180 \$ |
| • Enlèvement de la neige (secteur Terry-Fox) :
(Même que l'an dernier) | 90 \$ |

Comme je l'ai indiqué en introduction, le taux de la taxe foncière de base est réduit afin de démontrer aux contribuables résidents que la rentabilité de nos investissements est bien réelle.

Quant à l'ensemble de la tarification pour des services rendus, elle reflète le juste coût de ces services sans toutefois dépasser le seuil du taux d'inflation. C'est donc avec fierté que les membres du conseil procèderont à l'adoption de ce budget qui demeure encore une fois porteur d'avenir.

En terminant, je désire vous remercier de votre attention et je profite de l'occasion pour vous souhaiter un joyeux Noël et une très bonne année 2009 à tous !

Ville de Mascouche
Service des finances et trésorerie
Budget 2009 - Répartition des dépenses en %

